



Supplément au n° 169 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

Voilà une nouvelle année passée avec son lot de réussite, de progrès mais aussi de regrets et de déception tels que nous avons pu les vivre à titre personnel dans notre quotidien. Pour les AVA une année en contraste, causé par de multiples petits sujets d'irritation le plus souvent induits par un manque de communication des acteurs concernés, nous « obligeant » à aller au renseignement, le plus souvent parcellaire, et donc d'insister pour obtenir les « vraies vérités » sur tel ou tel chantier, projet public ou initiative privée, dont le principal exemple est le projet puis le chantier de l'Espace Mistral en cours où les « colocataires » que nous sommes ne sont au courant de rien ! Désolant certes mais pestant, alors qu'il suffirait d'une médiation bien ajustée pour contenter et motiver tout le monde !

Mais pour notre association c'est une année qui se termine « en fanfare » ! On se souvient de notre stupéfaction et de notre déception à voir disparaître notre gratuité d'accès au Musée bleu ! À la réflexion, il n'y avait rien de surprenant à la suppression d'avantages qui ne se justifiaient que par un privilège historique avec les musées municipaux ; or « de nos jours » tout le monde convient qu'un avantage a des contreparties, et c'est sur cette base que vos administrateurs ont entrepris une réflexion autour d'une proposition de convention avec le propriétaire des lieux. Ce n'est un secret pour personne aujourd'hui que la (nouvelle) présidente du Conseil départemental et ses vice-président(e)s, en particulier celle en charge de la Culture, ont « découvert » les charmes et les attraits réels du Pays d'Arles. Le lancement effectif des travaux du Museon Arlaten, et le budget qui va avec, en sont une preuve indéniable et très appréciée des Arlésiens. Dans cet esprit d'ouverture, nous avons pu présenter un projet de convention qui a reçu l'aval du Conseil départemental par son vote en date du 21 octobre, et c'est ainsi que la présidente Martine VASSAL nous a proposé de signer la convention de partenariat tant attendue. Voilà qui est fait maintenant, MAIS comme pour tout contrat il est important que chacun d'entre nous connaisse ses engagements vis-à-vis du partenaire et réciproquement ; la merveilleuse nouvelle est que cette convention

s'applique aux deux musées départementaux arlésiens, voire plus ! Si pour le Museon Arlaten, compte tenu de sa fermeture, ce partenariat a déjà été anticipé et nous permet de découvrir à chaque bulletin les modalités de sa transformation et les activités du CERCO, il n'en était pas de même avec le Musée départemental de l'Arles antique, dont notre site relayait certes les activités, mais pour lequel une réunion de travail avec l'équipe dirigée par Claude SINTES vient de nous permettre de fixer les détails pratiques de son application. Pour cela, nous éditerons à part un mémento d'explications précises. Mais avant d'aller plus loin, je vous laisse le soin de découvrir « dans le texte » le paragraphe important :

ARTICLE 2 : Engagements des signataires

Les Amis du Vieil Arles pour la protection de son patrimoine historique et esthétique s'engagent à :

1. Communiquer largement sur les programmes des activités des musées départementaux arlésiens, en particulier en relayant chaque initiative du Conseil départemental par la transmission de courriels à leurs adhérents et par affichage des informations sur leur site Internet.

2. Utiliser leur bulletin comme support de communication pour présenter des articles d'actualité ou de fond sur des thèmes portés dans les musées départementaux arlésiens.

3. Promouvoir la connaissance des deux musées départementaux en invitant individuels, familles ou groupes de leur entourage à les visiter, en les accompagnant ou non. Ceux-ci s'acquitteraient de leur droit d'entrée.

4. Mobiliser leurs adhérents, sympathisants et partenaires à l'occasion et pour les manifestations des musées départementaux arlésiens : conférences, sorties, ateliers, etc.

5. Apporter un complément de participation ou d'implication dans les manifestations, en fonction des besoins exprimés par les équipes des musées départementaux arlésiens. Contribuer, dans la mesure de leurs compétences, au contenu scientifique et culturel des animations et manifestations organisées par les musées.

Le Conseil départemental s'engage à :

1. Autoriser la libre entrée à tous les adhérents des AVA à jour de leur cotisation sur simple présentation de leur carte de membre.

2. Informer rapidement le conseil d'administration des AVA des projets de manifestation dans les musées départementaux ainsi que de tous les projets inhérents à la valorisation du patrimoine du Pays d'Arles.

Tel Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, vous pouvez constater que nos engagements correspondent à des actions de notre part qui traduisaient bien notre attachement particulier à cet espace,

et qui donc ne nécessiteront de notre part qu'un peu plus d'attention que d'habitude ! Et déjà le succès auprès de vous des visites de l'exposition KHÂEMOUASET construite magistralement par Alain CHARRON, son commissaire mais aussi conservateur du musée, prouve que les AVA savent se mobiliser et seront présents le moment venu car de belles manifestations en partenariat sont en perspective, en particulier en direction d'un public qui nous est cher, le plus souvent à titre personnel et familial, à savoir les jeunes ! Fabrice DENISE, responsable des publics du musée a déjà évoqué avec nous ces animations du musée où les AVA auront « leur place » et seront donc mis à l'œuvre !

Au cours de ce dernier trimestre, sorties, visites et conférences ont rythmé la vie de l'association. Après le succès de fréquentation de notre site Internet, on peut affirmer que les AVA ont irrévocablement fait leur révolution numérique. Grâce à l'expertise informatique de notre secrétaire Emmanuelle, une information instantanée et un rappel de tous ces événements peuvent être faits par mail et de ce fait, les inscriptions pleuvent aussitôt ; cela constitue un grand changement dans nos habitudes car jusque-là c'est en recevant le bulletin trimestriel que les adhérents prenaient connaissance du calendrier des manifestations... d'où le grand intérêt à nous communiquer au plus vite vos adresses mail !

Avec la sortie à la grotte Chauvet, début octobre, et la visite de son fac-similé remarquable de réalisme, suivie d'une étape à Orgnac et son musée de la Préhistoire, ce fut une belle journée pour les adhérents qui ont ainsi pu élargir leur champ d'investigation et d'intérêt pour une période dont notre territoire n'a pas de traces, les plus anciennes étant les hypogées de la montagne des Cordes, beaucoup plus récentes. Fin novembre, nous avons pu assister à la conférence de Jean JALBERT, directeur général de la Tour du Valat qui, entre deux conférences à la COP22 qui se tenait au Maroc, est venu nous parler « environnement » très simplement, sans le sectarisme des écologistes médiatiques, et présenter la mission du centre : « comprendre pour apporter des solutions concrètes. » Le thème retenu à l'origine consistait à nous faire découvrir en quoi « notre » Camargue, en sa qualité de zone humide, avait une valeur internationale d'exemple par la qualité de la gestion de sa biosphère ; l'actualité avec la disparition de Luc HOFFMANN en a modifié la présentation, et cela a été la seule occasion officielle de parler de la vie de cet entrepreneur-aventurier si modeste et de son engagement pour l'humanité. Au-delà de l'hommage à ce grand homme, Jean JALBERT, qui a été longtemps son collaborateur direct, a su nous faire partager son émotion et son admiration, et nous confirmer qu'à notre tour, dans cette succession, les AVA ont bien fait d'inscrire le patrimoine naturel dans leurs objectifs.

Une autre campagne toujours en rapport avec le Patrimoine se profile et va nous mobiliser dans le courant de cette nouvelle année : il s'agit maintenant de défendre notre patrimoine immatériel bien au-delà du Pays d'Arles et pour tout le département. À travers notre culture, nos traditions et notre art de vivre en Provence, il se voit attaqué par de nouveaux ayatollahs animalistes forts de leur influence médiatique, dont le mouvement « végan ». Les AVA ont été sollicités dès le début pour participer à la création d'un rassemblement sous la bannière de « l'Esprit du Sud 13 », et dans la continuité de la mobilisation des Landais et des Gersois, pour convaincre nos nouvelles grandes régions de ratifier la charte pour les libertés et la diversité des cultures validée lors d'un colloque au Sénat en octobre dernier, intitulé *L'homme et les animaux : vers un conflit de civilisations ?* Il s'agit d'obtenir de l'État et de nos politiques un débat raisonnable qui consisterait à s'accorder sur les devoirs de l'homme envers les animaux et aussi sur leurs places respectives. *La Provence* a fait un excellent écho à cette initiative il y a quelques jours, car à terme l'objectif est de permettre à tous de promouvoir le respect de la diversité culturelle prônée par la convention de l'Unesco qui, comme chacun d'entre nous le sait maintenant, constitue notre référence. Les AVA sont donc une nouvelle fois bien dans leurs objectifs.

Enfin il est une autre mission que je veux évoquer avec vous, dont le concept est assez récent, c'est celle de lanceur d'alerte dans le champ de notre territoire. Nous sommes toujours attentifs aux initiatives publiques ou privées qui feraient injure à notre patrimoine, s'agissant de travaux mal conduits, d'aménagement non conformes ou d'entretien insuffisant, que nous dénonçons systématiquement, avec des échos divers et quelques déceptions liées à une surdité sélective de nos référents. La halle LUSTUCRU en zone nord en est le malheureux exemple avec sa disparition pure et simple du paysage arlésien au profit d'un urbanisme commercial, certes utile, mais destructeur de biens culturels témoins de périodes particulières. Une solution de repli aurait dû être trouvée comme pour les Halles de Paris, où un pavillon Baltard a été sauvegardé et installé en un lieu où il est apprécié de tous ! C'est parce que nous vous savons derrière nous que nous gardons l'espoir et continuerons à guerroyer pour ces causes, mais peut-être ne le faisons-nous pas avec suffisamment de bruit ?

Pour terminer ce journal comme je l'ai commencé sur une note positive, je voudrais saluer nos amis académiciens qui ont illuminé ce dernier trimestre par l'éclat culturel des manifestations, colloque et exposition, autour de leur 350^e anniversaire, avec une mention spéciale et inhabituelle pour leur président emblématique, Jean-Maurice ROUQUETTE qui a annoncé vouloir céder son poste après 50 ans de présidence ! Nous osons penser qu'il n'en sera rien, mais cela doit rester ENTRE NOUS !

Vincent RAMON